

Un vecteur de développement de nos missions !

l'évaluation d'entreprise

Au-delà de la détermination d'un intervalle de valeurs, l'expert-comptable doit sensibiliser le chef d'entreprise sur l'écart entre valeur et prix...

L'évaluation d'une entreprise est communément associée aux opérations de transmission à titre onéreux. Pourtant les raisons d'évaluer sont singulièrement plus nombreuses parfois gaies, parfois tristes. Si la cause la plus fréquente est en effet celle évoquée ci-dessus, il en existe bien d'autres : les restructurations, fusions (des milliers par an), les donations (entre 10 et 15% des transmissions), les successions et divorces, l'ISF... Ce bref inventaire pour montrer qu'une mission d'évaluation est relativement universelle, dans

tous les cas technique, et qu'elle ne vise pas à déterminer un prix de marché.

Evaluer une entreprise consiste à déterminer un intervalle de valeurs à l'intérieur duquel se situe une valeur raisonnable et utile à diverses opérations et devrait se situer, pour les transactions à titre onéreux, le prix de vente probable, dans des conditions normales de marché.

A ce stade deux notions bien différentes doivent donc être distinguées, la valeur et le prix :

► La valeur de l'entreprise procède de la mise en œuvre de diverses techniques et méthodes qui aboutissent à la détermination d'un intervalle. Elle résulte d'un important travail préalable d'analyse qui détermine les méthodes à retenir et les paramètres variables (taux d'actualisation, horizon de temps...) qui ont une incidence considérable sur le résultat. Elle tient compte, en outre, de critè-

res externes tels que le marché de l'entreprise, son positionnement à l'intérieur, ou internes, comme la répartition de l'actionariat, le mode de management...

L'expert-comptable est d'autant mieux placé pour réaliser cette mission qu'il peut arguer de ses compétences techniques, et d'une bonne connaissance de l'entreprise.

► Le prix résulte quant à lui de la confrontation entre une offre et une demande. Il est le fruit d'une négociation souvent longue entre les parties. Partant de l'évaluation, il intègre des données objectives telles que l'intérêt de l'opération, les modalités de paiement, les garanties d'actif et de passif, et subjectives, comme l'urgence, l'accompagnement, ou la capacité de négociation.

A ce niveau, l'expert-comptable pourra valoriser ses qualités humaines : psychologie, patience, interprétation...

On le voit, la valeur n'est pas le prix. Le passage de l'une à l'autre résulte en particulier :

- des circonstances,
- des conditions de l'opération,
- de la négociation.

En conclusion, l'expert-comptable, technicien de l'évaluation propose au chef d'entreprise un intervalle de valeurs et l'expert-comptable accompagnateur lui fera prendre conscience de l'écart entre valeur et prix, c'est-à-dire des facteurs objectifs, subjectifs, internes et externes influençant l'évaluation. Il est aussi essentiel pour les parties de bien distinguer le rôle de chacun dans la phase de négociation ; si la détermination de la valeur incombe à l'expert-comptable, le prix final est de la responsabilité du chef d'entreprise, l'expert-comptable sera à ses côtés pour « pousser ou retenir les curseurs de la négociation » et faciliter le dialogue. ●

Yves Fouchet
Président du Comité de la transmission d'entreprise

La plate-forme entreprise de l'Ordre des experts-comptables

5 SITES INTERNET AU SERVICE DE LA PROFESSION ET DES CHEFS D'ENTREPRISE

www.entreprisecreation.com

www.entrepriseprevention.com

www.entrepriseevaluation.com

www.entreprisesettransmission.com

www.entreprisesetic.com

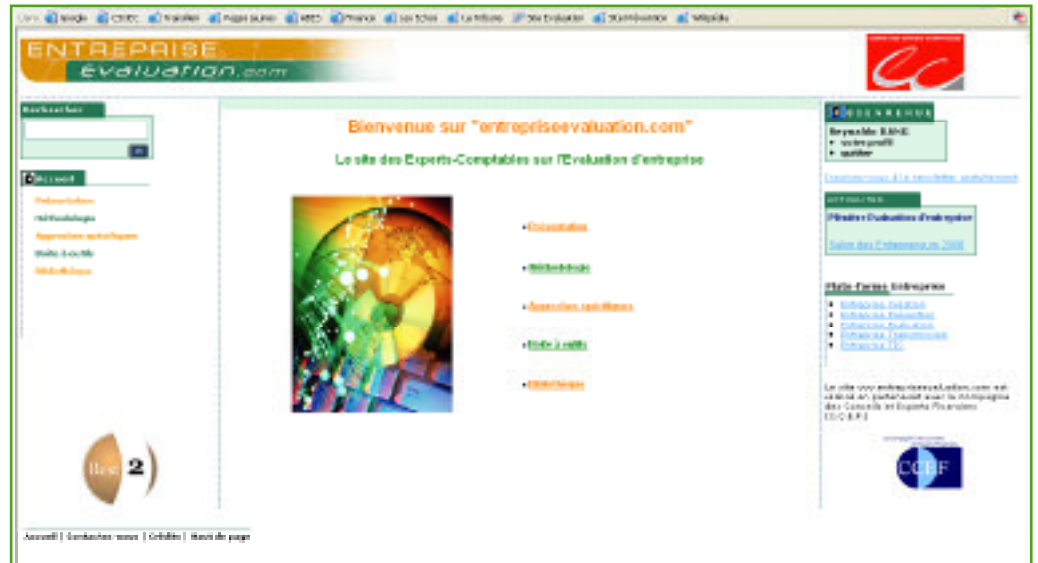
Le nouveau visage du site www.entrepriseevaluation.com !

Le site **www.entrepriseevaluation.com**, réalisé en partenariat avec la Compagnie des conseils et experts financiers (CCEF), à partir des travaux initiés par le Conseil régional des experts-comptables Paris Ile-de-France, change de visage pour donner aux experts-comptables une vue approfondie des enjeux de l'évaluation et de ses techniques.

L'intérêt de ce site, accessible gratuitement par tout public, se manifeste sur plusieurs plans :

- ▶ **théorique** : les principales méthodes d'évaluation sont exposées ;
- ▶ **pratique** : une analyse comparative de ces différentes méthodes permet de mieux comprendre leur intérêt respectif et leurs conditions d'utilisation ;
- ▶ **pédagogique** : de nombreuses illustrations expliquent la logique économique et financière de l'évaluation.

A l'image des autres sites de la Plate-forme entreprise (cf. encadré), le site **www.entrepriseevaluation.com** comprend cinq grandes parties :



- ▶ **une présentation générale** : examinant les différents contextes de l'évaluation d'entreprise, afin de comprendre la logique de chaque opération. Quelques données factuelles permettent d'appréhender le marché de l'évaluation ;
- ▶ **une partie méthodologique** : présentant quatre étapes essentielles :
 - ▶ la démarche de l'évaluation : les principaux diagnostics (stra-

- tégiques, financiers...) font l'objet d'une analyse approfondie ;
- ▶ l'environnement comptable et financier de l'évaluation : le contexte de l'évaluation, les différentes normes nationales et internationales, et les notions fondamentales sont développées ;
- ▶ les principales méthodes d'évaluation sont présentées et expliquées (approches patrimoniales, dynamiques et analogiques) ;

- ▶ la synthèse : permettant de mettre en perspective les différents modèles et d'expliquer la méthode finale retenue.

- ▶ **les approches spécifiques** : les principales caractéristiques de divers éléments (IS, fonds de commerce, marque...) pouvant influencer significativement l'évaluation ;

- ▶ **une boîte à outils** : comprenant un glossaire financier avec les principales notions financières utilisées en matière d'évaluation. Une partie consacrée aux logiciels d'évaluation fournit un panorama des outils existants ;

- ▶ **une bibliothèque** : englobant une bibliographie sélective consacrée à l'évaluation (ouvrages, mémoires d'expertise comptable et divers supports) ; une revue de presse (articles d'experts-comptables et de divers professionnels) ; et une sélection de sites Internet permettant d'approfondir certains points spécifiques.

En conclusion, partez vite à la découverte de ce nouveau site ! Espérant qu'il réponde à vos attentes, nous vous invitons à nous faire part, en ligne, de vos remarques et suggestions (rubrique « Contactez-nous » sur la page d'accueil). ●



« NOUS DISPOSONS DE NOMBREUX ATOUTS POUR RÉUSSIR »

Qu'il s'agisse de transmission, de fusion, de succession, d'introduction en bourse, d'OPA ou encore d'ISF, l'évaluation d'entreprise constitue un vecteur d'opportunités pour la profession et nous disposons de nombreux atouts pour réussir dans ce domaine, tels que notre connaissance générale de l'entreprise, notre expertise pluridisciplinaire, notre relation de proximité avec les dirigeants, notre indépendance, notre devoir de secret professionnel...

Au-delà de l'évaluation stricto sensu de l'entreprise, le rôle de notre profession consiste aussi à accompagner le dirigeant dans les négociations, à le conseiller dans la mise en place des montages financiers ou encore à participer à l'élaboration des protocoles et des actes.

Toutefois, l'exercice de telles missions nécessite une connaissance approfondie des mécanismes de l'évaluation d'entreprise et l'application d'une méthode de travail rigoureuse.

Pour répondre à cette nécessité et faciliter ainsi l'exercice des missions d'évaluation, la commission des Entreprises du CSOEC a développé, en partenariat avec la Compagnie des conseils et experts financiers (CCEF) et à partir des travaux initiés par le Conseil régional des experts-comptables Paris Ile-de-France, une base documentaire et divers outils disponibles sur le nouveau site Internet **www.entrepriseevaluation.com**

Michel Dussaux, président de la commission des Entreprises